

Montlaur

un village à deux visages

montlaur



le village côté sud



le lotissement



la salle des fêtes avant aménagement

Côté sud, le village surplombe le Dourdou, côté plaine, une extension récente peine à se raccrocher à la vie du village. Les acquéreurs ne se bousculent pas, l'école est menacée de fermeture.

Par ailleurs, la circulation et la fréquentation de la rue principale perturbent les relations entre les deux parties du village. A proximité de l'école, la rue est souvent encombrée par les routiers qui viennent se restaurer au village, celui-ci comptant plusieurs restaurants.

Si un terrain de boules et une salle des fêtes sont déjà présents sur le grand pré entre les deux quartiers, ils sont, l'un caché derrière une haie opaque, l'autre tournant le dos à l'espace principal.



le parking du cimetière et l'allée vers le village



la nouvelle façade de la salle des fêtes et les jeux d'enfants



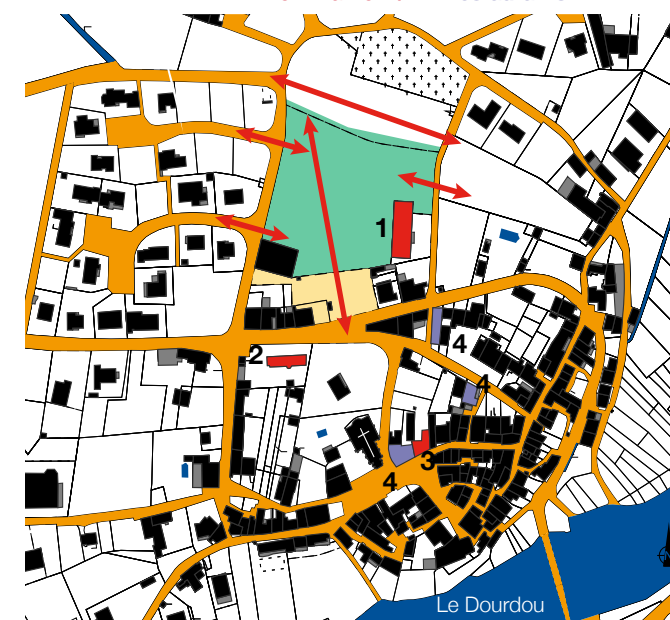
le carrefour de la Vierge

tisser des liens entre les habitants

L'opportunité de disposer d'un grand pré, la réhabilitation de la salle des fêtes, qui tourne le bâtiment vers l'esplanade et la nécessité de régler le problème du stationnement se sont joints pour rassembler les habitants ; Ils sont les éléments du schéma directeur. La mise en forme d'une esplanade commune va relier les deux quartiers et favoriser la vente des derniers lots libres.

schéma d'intention C.A.U.E. : Relier les quartiers

1 - salle des fêtes / 2 - école
3 - mairie / 4 - restaurants



des accès faciles

et visibles à cette esplanade sont dessinés. Le carrefour de la Vierge est un lieu de rendez-vous stratégique. Un muret remplace la haie et laisse passer la vue vers l'esplanade. Un seuil de quelques marches, doublé d'une rampe inclinée, encadré par deux piliers invite à entrer.



devant l'école, avant...



la haie face au carrefour de la Vierge



l'accès face au carrefour de la Vierge après aménagement

...Souvent en milieu rural, on a construit les équipements pour leur affectation sans s'interroger sur l'aspect esthétique ou autre. Le résultat est une banalisation à outrance de tous les villages ...

Devant l'école

...les véhicules se garaient le long de la voie, c'était la catastrophe, avec l'entrée de l'école qui est là...c'étaient des zones de conflit permanent...

Francis Castan, maire de Montlaur

se déplacer, stationner, se côtoyer...

Une allée mène les transporteurs-routiers du parking aux restaurants, les enfants de chez eux à l'école.

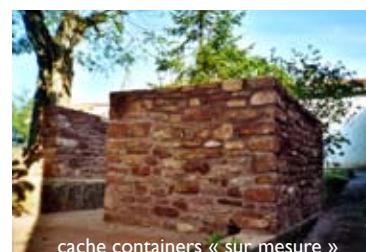
Le stationnement est très souvent un frein à l'utilisation raisonnée des espaces publics tant au niveau de l'espace qui lui est réservé, qu'aux revêtements de sols employés, imperméables et peu accueillants à d'autres usages.

Mesurer raisonnablement la place et l'emplacement du stationnement est un enjeu politique plus important qu'il n'y paraît, pour la réalisation de la vie sociale.



...aujourd'hui les véhicules se garent près du cimetière. Vous savez, un poids lourd quand vous lui faites un parking accessible sur lequel il peut manœuvrer tranquillement, il est plutôt content... Une fois que vous avez discuté avec eux de leur besoin et que vous avez dimensionné des parkings pour répondre à ces besoins-là, après vous pouvez leur demander d'aller se garer ailleurs...

Francis Castan, maire de Montlaur



un savoir-faire en régie

L'implication et l'initiative de l'employé municipal ont grandement servi le projet de l'architecte.

Du mobilier « sur mesure » (murs, cache-containers, bancs...) a été réalisé par l'employé municipal, les végétaux ont été choisis pour leur adaptation aux conditions locales et leur peu d'exigence en entretien (thym...).

sens, identité, économie,

Le projet d'aménagement, contre toute banalité, exprime les caractères particuliers du lieu et de cette région du département.

L'architecte a su proposer à la fois un aménagement sobre, économe et les matériaux emblématiques du territoire pour le réaliser. Grès, sable du rougier, thym, genêts... sont autant d'éléments locaux qui ont été, ici, « récoltés » et travaillés par l'employé municipal.

103

« On a eu une approche très rustique car on n'a pas les moyens pour entretenir des surfaces trop importantes... »



**667 habitants
1997 - A. Galtier, architecte dplg**



Des architectes...

Le C.A.U.E. a mené la première mission ; un architecte a réalisé un diagnostic du village. Il nous a éduqué et sensibilisé à l'appréhension de notre village, les élus dans un premier temps, et ensuite la population. Il a eu une approche assez pertinente à laquelle on a rapidement adhéré.

Certains architectes sont à l'écoute des maîtres d'ouvrage, mais d'autres peuvent tellement délirer que la confiance n'est plus possible. D'autant plus que les budgets sont limités. Les architectes avec qui nous avons travaillé - celui du C.A.U.E. et celui qui a réalisé le projet d'aménagement des espaces publics - nous ont mis en confiance. Ils ont eu une certaine sensibilité. Nous avons pu appréhender le programme de façon convenable, avoir la volonté d'y affecter des moyens et s'inscrire dans la durée, c'est-à-dire 10 à 12 ans.

Un fil conducteur

Que l'on soit citoyen ou élu, un programme de dix ans peut paraître long, voire interminable. Cependant à l'échelle d'une génération, c'est très court. Nous avons eu beaucoup de chance d'avoir suivi ce programme comme fil conducteur sur dix ans et d'avoir eu ces architectes.

Le fait de ne pas disposer de beaucoup d'argent nous a fait avancer doucement. Au fur et à mesure de l'avancement du programme, nous avons pu détecter des petits détails, qui nous ont permis de coller vraiment aux attentes de la population.

L'impulsion départementale

L'impulsion politique départementale a été déterminante pour le lancement de ce projet. Jamais nous ne nous serions intéressés à ce dossier sans cela, car nous avions des préoccupations communales plus primaires, des problématiques de réseaux, d'assainissement ou de voirie. L'efficacité des élus, dans les communes à vocation agricole, est souvent mesurée à la qualité de la voirie ou au maintien des services publics sans forcément intégrer les conditions indispensables au retour de l'attractivité.

L'aspect du cadre de vie n'est pas abordé par manque de sensibilisation à l'environnement.

Le programme Cœur de Village nous a permis d'une part d'être sensibilisés et d'autre part de convaincre la population et les élus pour pouvoir affecter les budgets.

Sans le concours de l'argent public, nous n'aurions pas pu mobiliser ces fonds. Aujourd'hui, j'ai tendance à dire que nous réalisons chaque année, avec ou sans financement public, une tranche d'aménagement Cœur de village car la population nous sollicite pour travailler sur de nouveaux quartiers.

C'est une véritable demande qui se concrétise également par la réhabilitation du bâti privé par les habitants.

Petit à petit, une harmonisation se crée, ceci grâce à l'éducation et à une sensibilisation au cadre de vie.

Une approche humaine...

Le vieux village et le nouveau village cohabitaient, avec deux populations différentes : personnes âgées dans l'ancienne partie, jeunes ménages dans le nouveau. Il était nécessaire de créer un lien entre les générations. L'aménagement de l'espace public a tenté de répondre aux besoins de toutes les générations. Le projet a donc eu une approche architecturale mais également sociale. Les populations ont été consultées afin de prendre leur avis en compte.



entretien
avec Francis
Castan maire
de Montlaur

L'attractivité, le regain de population, des effets positifs...

Ce programme est à l'origine du retour de l'attractivité (+ 16% de progression entre les deux derniers recensements) dans le village, les habitants du lotissement n'avaient en effet aucun espace public, tandis que les habitants de l'ancien village n'en exprimaient pas le besoin, ayant toujours connu le village sans.

Après la création de cet espace public, les gens se sont appropriés les lieux, ils ont fait venir d'autres personnes. Finalement la population a augmenté de 16%. Tout ce travail mené sur l'appropriation des espaces publics, les réaménagements et la valorisation du cadre de vie, a favorisé l'attractivité du village.

La procédure Cœur de Village, quand elle nous a été présentée, nous a effrayé, nous avions peur que ce soit encore une usine à gaz. Aujourd'hui, nous sommes convaincus par la procédure et ses effets positifs.

Associer les habitants

C'est important dans la démarche, d'associer les habitants. Ce ne sont pas eux qui prennent les décisions, les élus l'ont été pour cela. Mais il est nécessaire de les associer à chaque étape, car le projet est mieux compris, les nuisances des travaux mieux acceptées.

Le C.A.U.E., les collectivités, les habitants, les architectes...

Le C.A.U.E. et le programme départemental sont également des outils qui ont permis aux architectes, les architectes « conventionnels » de s'intéresser à l'espace public.

Lorsque nous avons travaillé avec cet architecte, nous avons convenu que sa mission serait payée lorsque la municipalité aurait retenu le projet global. Il a été rémunéré sur le montant des travaux engagés et a travaillé son projet jusqu'à ce qu'il soit validé. Cette collaboration ayant été fructueuse nous avons continué à travailler avec le même architecte en lui confiant différentes missions depuis dix ans. Il travaille d'ailleurs aujourd'hui également pour des gens du village.

Il est naturellement devenu l'architecte référent pour la commune mais aussi pour ses habitants.

J'ai un bon souvenir de cette opération et le C.A.U.E. m'a été d'un grand concours. Si ce type d'organisme travaille au service des populations, il acquiert vite une certaine légitimité. Il est important que le citoyen comprenne à quoi sert et où va son argent ; la mission est accomplie lorsqu'on arrive à cela.